

FONDATION POUR LES SCIENCES SOCIALES

APPEL A CONTRIBUTIONS  
POUR LA JOURNEE DES SCIENCES SOCIALES 2025

# Enfanter. Natalité, démographie, parentalité et politiques publiques

## Introduction

Après une croissance exceptionnellement forte au cours des cinquante dernières années, la démographie mondiale connaît aujourd'hui un rythme ralenti du fait de la fécondité déclinante des pays d'Europe et de certaines régions d'Asie de l'Est. Dans ces pays, faible fécondité rime avec vieillissement de la population. A l'inverse, en Asie du Sud et du Sud-Est, en Afrique et au Moyen-Orient, la fécondité reste élevée et la population jeune.

Ces évolutions sont lourdes de conséquences. A l'échelle d'un pays, la croissance économique dépend de la population en âge de travailler (si des emplois sont disponibles), mais aussi des ressources exploitables pour éduquer les nouvelles générations. Les relations entre générations dépendent de l'équilibre entre actifs et retraités. Mais au niveau mondial, la croissance de la population semble contraire à la soutenabilité de nos modes de production et à la préservation des ressources naturelles.

Est-ce d'ailleurs face à cette menace écologique que nombre de jeunes gens, dans les pays développés, renoncent à enfanter ? Ou bien s'agit-il de motifs plus personnels, liés notamment à

la question du travail et des revenus, ou encore à celle du logement ? Et pour ceux qui prennent cette décision, comment l'expérience de l'enfantement se transforme-t-elle sous l'influence des nouveaux rôles parentaux et des innovations technologiques d'aide médicale à la procréation ?

Cet appel à contributions porte sur un sujet comportant de multiples facettes, relevant de toutes les disciplines des sciences humaines et sociales : économie, droit, sociologie, histoire, psychologie, anthropologie, sciences politiques, mais aussi littérature et histoire de l'art.

## **Natalité et démographie**

La croissance de la population mondiale a été exceptionnellement forte au cours des cinquante dernières années, passant trois milliards en 1960 à six milliards en l'an 2000 et 8 milliards en 2023. Malgré le ralentissement actuel, la population devrait culminer autour de 10,4 milliards dans les années 2080.

Mais ces chiffres recouvrent des réalités différentes. Deux tiers des habitants de la planète vivent dans un pays où la fécondité est inférieure au taux de reproduction de la population. L'Europe et la Chine « rétrécissent » tandis que l'Inde devient le pays le plus peuplé du monde ; huit pays devraient concentrer plus de la moitié de l'augmentation de la population mondiale d'ici 2050 (Égypte, Éthiopie, Inde, Nigéria, Pakistan, Philippines, République Démocratique du Congo, Tanzanie).

Ces observations suscitent plusieurs questions de recherche :

- Liens entre croissance démographique et croissance économique.
  - La transition démographique découle-t-elle toujours automatiquement du développement économique ?
  - Une population jeune signifie-t-elle automatiquement un « dividende démographique », c'est-à-dire davantage de croissance grâce à l'importance de la population active ? Ou bien au contraire, une jeunesse trop nombreuse risque-t-elle d'être trop coûteuse à éduquer ?
- Conséquences politiques et économiques de la recomposition de la démographie mondiale.
  - Remise en cause des modalités de la solidarité intergénérationnelle (systèmes de retraite) du fait du vieillissement de la population.

- Remise en cause des politiques d'immigration des pays développés. Une politique à l'américaine où le vieillissement de la population est moindre en raison de l'immigration est-elle politiquement acceptable en Europe ?

## **Parentalité, fécondité, fertilité**

L'acte d'enfanter n'a pas toujours été le fruit d'une décision délibérée. Dans nos sociétés modernes, il le devient lorsque les techniques de contrôle des naissances sont disponibles et que les normes sociales pesant sur la famille se relâchent. Le choix d'enfanter présente des aspects anciens et d'autres très nouveaux.

- Conceptions variables de l'enfance selon les cultures et les époques.
- Différences culturelles dans les pratiques et les rites entourant la naissance et l'enfance.
- Lien entre fécondité et structure familiale (matrilinéaires, patrilinéaires, patriarcales, matriarcales, monogamie, polygamie, etc.)
- Relation entre parentalité et bien-être subjectif.
- Déterminants de l'investissement croissant des pères dans l'éducation des enfants, dans les pays développés
- Déterminants du choix du nombre d'enfants
  - Influence du contexte économique, malthusianisme, logement
  - L'enfant comme un objet d'investissement (« qualité contre quantité »)
  - Les données statistiques permettent-elles de différencier au-delà des catégories sociales les trajectoires des enfants, notamment en fonction de leur position dans la fratrie ?
- La montée de l'infécondité désirée (refus d'enfanter)
  - Lien entre décision d'enfanter et rapport à l'avenir (individuel et collectif)
  - Acceptabilité de l'absence d'enfant selon les sociétés.
  - Poids de l'incertitude entourant le marché du travail et la stabilité des couples.
  - Rôle de la difficulté de concilier travail et parentalité, essentiellement pour les femmes.
  - Chez les jeunes générations, refus d'enfanter ou naissances retardées ?
  - Adopter ou enfanter ?
- Nouvelles parentalités (homoparentalité, monoparentalité, etc.).
- Modification de la parentalité sous l'influence des technologies d'aide médicale à la procréation et des avancées de la génétique :

- La pratique courante de congélation des ovocytes, offerte par de nombreuses grandes entreprises à leurs salariées, est-elle un progrès pour les femmes ?
- Enfants à la carte. Les avancées de la génétique nous conduisent-elle irrésistiblement vers la sélection eugéniste par les futurs parents des caractéristiques de l'enfant à naître : banques de gamètes, etc.
- Enfanter pour autrui : droit et questions éthiques de la gestation pour autrui.
- Enfanter à tout âge (notamment pour les hommes) ?

## **Influence des politiques publiques**

Les politiques publiques influencent-elles la décision d'enfanter et le nombre d'enfants ?

- Efficacité des dispositifs de soutien à la parentalité : avantages fiscaux, allocations parentales et de garde d'enfants, crèches, écoles maternelles.
- Association entre taux de participation des femmes au marché du travail et fécondité. Les politiques publiques jouent-elles un rôle ?
- Dispositions juridiques associés aux nouvelles technologies d'assistance médicale à la procréation (PMA, GPA, dons de gamètes, etc.).
- Ampleur et conséquences des déséquilibres de genre dans certains pays, en raison de préférences culturelles (souvent pour les garçons) et de politiques de restriction du nombre d'enfants.
- A l'inverse : conséquences sociales et économiques des politiques d'incitation à la maternité, voire des restrictions du contrôle des naissances. Remise en question du droit à l'avortement dans certains pays développés.
- Chute de la fertilité, notamment masculine, et réglementation concernant les perturbateurs endocriniens.

Cette liste de thèmes est loin d'être exhaustive.

\*\*\*\*

Le présent appel à contributions scientifiques s'adresse aux post-doctorants, enseignants-chercheurs et chercheurs de toutes les disciplines des sciences humaines et sociales au sens large. Les candidats sont invités à proposer des thèmes de recherche sans se limiter à ceux évoqués

dans cet appel. Le thème proposé se prête à diverses approches et présente des enjeux pour les sciences politiques, l'économie, les sciences cognitives, la psychologie, le droit, l'anthropologie, la démographie, la sociologie, l'histoire et les études littéraires. Toutes ces disciplines sont invitées à éclairer ce thème selon leurs propres méthodes – théoriques ou empiriques – et leurs problématiques spécifiques.

Les prix de 2500 euros s'adressent aux post-doctorants, enseignants-chercheurs et chercheurs en début ou milieu de carrière. Sont éligibles les personnes de toute nationalité et tout statut, rattachées à des institutions de recherche françaises (même si elles exercent à l'étranger) ou européennes et titulaires d'une thèse de doctorat.